

Déclaration de clôture du maréchal Boulganine à la conférence de Genève (18-23 juillet 1955)

Légende: Le 23 juillet 1955, le représentant soviétique Nikolaï Boulganine prononce le discours de clôture de la conférence de Genève et se félicite de l'esprit de coopération qui a régné entre les délégations soviétiques et occidentales.

Source: Ministère des Affaires étrangères ; Commission de Publication des DDF (sous la dir.). Documents diplomatiques français. Volume II: 1955, 1er juillet-31décembre, Annexes. Paris: Imprimerie nationale, 1988. 533 p. p. 147-150.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République Française

URL:
http://www.cvce.eu/obj/declaration_de_cloture_du_marechal_boulganine_a_la_confERENCE_de_geneve_18_23_juillet_1955-fr-d59c046a-604d-44ac-b03a-d84d34bb7955.html

Date de dernière mise à jour: 18/01/2016



Déclaration de clôture du maréchal Boulganine à la conférence de Genève (18-23 juillet 1955)

La conférence des chefs de gouvernement de la France, du Royaume-Uni, des États-Unis et de l'Union soviétique aura, sans aucun doute, contribué à la réduction de la tension internationale et au renforcement de la confiance entre nous.

Il convient avant tout, de noter la contribution importante que constituent à ce sujet les contacts personnels qui ont pu s'établir entre les dirigeants de ces quatre Puissances. Nous avons appris ici à nous mieux connaître et nous avons échangé nos vues sur des problèmes d'une importance capitale. Nos vues, certes, n'ont pas toujours coïncidé sur toutes les questions ; la conférence a cependant permis de faire la preuve et de nous convaincre mutuellement des sentiments de sincérité qui nous animent et de notre désir commun de mieux nous comprendre.

La conférence de Genève a attiré l'attention des peuples du monde entier ; elle a contribué à renforcer leur volonté de maintenir et raffermir la paix partout, notamment par le moyen du renforcement de la confiance internationale. Nous espérons fermement que ces heureux résultats auront une influence positive et constitueront une contribution importante à la cause du maintien d'une paix juste et durable.

La délégation soviétique est venue à Genève avec l'intention d'apporter sa contribution au règlement de tous les problèmes, notamment ceux de la sécurité collective en Europe et du désarmement.

Dans les conditions présentes, nous estimons que ces deux problèmes sont capitaux pour la consolidation de la paix universelle.

Le problème le plus important que nous ayons eu à examiner est, à notre avis, celui de la sécurité européenne. Le gouvernement soviétique est convaincu du fait que la création d'un système de sécurité collective en Europe avec la participation des États-Unis correspond aux besoins des peuples d'Europe et à ceux de la paix. Nos propositions sur ce point sont fondées sur l'idée qu'il existe actuellement en Europe des groupements d'états et qu'il importe d'établir le plus rapidement possible une collaboration pacifique et confiante entre les pays parties à ces groupements, en vue de régler pacifiquement tout différend qui pourrait surgir.

Au cours de la première étape du système de sécurité tel que nous le préconisons, il ne s'agit pas d'écarter, d'éliminer ou de liquider les accords en vigueur et les groupements existants, à savoir le traité de l'Atlantique nord, les accords de Paris et les accords de Varsovie. Cependant, au cours de la deuxième étape telle que nous la prévoyons, lorsque des progrès en vue du rétablissement de la confiance dans les relations entre les états auront été accomplis, il serait possible de procéder au remplacement des groupements existants par un système de sécurité collective européenne.

La délégation soviétique a proposé qu'en attendant la création d'un système de sécurité collective pour l'Europe tout entière, la possibilité soit examinée de conclure un traité entre les différents groupements d'états européens, prévoyant notamment l'engagement mutuel de renoncer à l'emploi de la force et de procéder au règlement pacifique des différends.

L'échange de vues auquel nous avons procédé sur le problème de la sécurité européenne a montré que toutes les délégations étaient animées du désir commun d'arriver à des solutions positives et nous espérons que les négociations qui se poursuivront entre nos ministres permettront d'aboutir à des résultats encore plus significatifs.

Quant au problème du désarmement, le gouvernement soviétique a rappelé ses propositions du 10 mai, qui prévoient la réduction des forces armées et des armements, l'interdiction de l'arme atomique et l'institution d'un contrôle international.

La délégation soviétique a proposé, au cours de la conférence, de confirmer les accords déjà obtenus sur des

problèmes où nos points de vues concordent ou, du moins, se sont nettement rapprochés. Il s'agit tout d'abord de la fixation d'un niveau pour les forces armées respectives des états participants, ensuite de l'interdiction de l'arme atomique, enfin de la nécessité d'établir un système de contrôle et d'inspection efficace.

La discussion du problème du désarmement a montré que nos quatre gouvernements étaient animés du désir de rechercher des solutions concertées, des solutions communes de ce problème si important pour la sécurité des peuples.

Je voudrais noter à ce propos qu'au cours de la discussion du problème du désarmement, des propositions et des suggestions nouvelles ont été présentées, dont il faudrait tenir compte au cours de la suite de la discussion. Ces propositions peuvent contribuer à la réalisation d'un accord. Le gouvernement soviétique est prêt, pour sa part, à s'engager à déployer tous ses efforts au cours des discussions futures pour arriver à des solutions susceptibles de satisfaire tous les peuples intéressés.

En ce qui concerne le problème de l'Allemagne, certaines divergences de vues se sont fait jour. Les délégations des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France procèdent de l'idée que l'Allemagne occidentale est membre du système de l'O.T.A.N. et du système établi par les accords de Paris.

Le gouvernement soviétique, qui a toujours été et qui demeure favorable à la réunification de l'Allemagne, a attiré l'attention des autres gouvernements, dès avant la ratification des accords de Paris, sur le fait que la ratification de ces accords constituait le début de la remilitarisation de l'Allemagne et rendrait l'unification de ce pays plus difficile.

Le gouvernement soviétique est convaincu que lorsqu'il s'agira de régler le problème de l'Allemagne il faudra tenir compte de ces réalités. La guerre a pris fin en Europe il y a dix ans et depuis cette époque deux Allemagnes coexistent : la République démocratique allemande et la République fédérale allemande, chacune ayant un système économique et social différent. En outre, les accords de Paris ont fait entrer la République fédérale allemande dans la voie du réarmement. Elle se trouve incorporée dans le groupement des Puissances occidentales. Quant à la République démocratique allemande, devant la ratification des accords de Paris elle a décidé d'accéder au système prévu par les accords de Varsovie. Il est difficile dans ces conditions de parler d'une fusion automatique de ces deux Allemagnes. Une telle attitude n'est pas réaliste.

Le gouvernement soviétique demeure partisan de l'unification de l'Allemagne en tant qu'état pacifique et démocratique. Il est fermement convaincu que le problème allemand ne peut être examiné et encore moins réglé sans la participation des représentants de la République démocratique allemande et de la République fédérale allemande.

Compte tenu de la situation actuelle en Europe, le gouvernement soviétique est persuadé que la seule voie vers la réunification de l'Allemagne consiste dans les efforts communs que feront les quatre Puissances ainsi que les représentants du peuple allemand, en vue de réduire la tension internationale et de rétablir la confiance en Europe. La création d'un système de sécurité collective en Europe, avec leur participation à titre égal, en attendant l'unification des deux parties de l'Allemagne telles qu'elles existent, servirait le mieux ce but et contribuerait à consolider la paix en Europe. Cette méthode fermerait la voie à toute résurrection du militarisme allemand et écarterait les obstacles auxquels se heurte à l'heure actuelle le problème de l'unification allemande.

D'autre part, si l'on tient compte des conditions qui prévalent actuellement dans ce pays, il est évident qu'un rapprochement entre les deux parties de l'Allemagne peut avoir la plus grande importance en ce qui concerne l'unification future de ce pays.

La délégation soviétique regrette que notre conférence n'ait pu aborder, comme c'eût été souhaitable, les problèmes d'extrême-orient. Des questions telles que la reconnaissance des droits légitimes de la République populaire de Chine au sein de l'Organisation des Nations Unies, le règlement des problèmes que pose la

situation à Taï-wan sur la base de la reconnaissance des droits indiscutables du peuple chinois, la mise en oeuvre et l'application des accords de Genève sur l'Indochine ainsi que d'autres questions constituent des problèmes urgents et inéluctables qu'il faudra bien régler, dans l'intérêt de la paix et de la sécurité en Asie, en extrême-orient et dans le monde tout entier.

La présente conférence a ouvert la voie à l'étude commune et au règlement futur des problèmes internationaux en suspens. Des décisions importantes ont également été prises sur le développement des contacts entre l'est et l'ouest, sur le renforcement et le développement des relations économiques et culturelles entre les pays. Ainsi se trouvent jetées les bases favorables à une meilleure coopération entre nos pays.

Le gouvernement soviétique est prêt à mettre tout en oeuvre pour faciliter ces relations et cette coopération. Il est convaincu que les autres pays représentés à cette conférence agiront de même, ce qui est conforme aux vœux et aux intérêts des populations de nos pays respectifs ainsi qu'aux intérêts de la paix universelle.

Le gouvernement soviétique reconnaît également la très grande importance des décisions adoptées à Genève, qui marquent le commencement d'une ère nouvelle dans les relations entre nos pays. Ces décisions contribueront à la renaissance de la confiance dans les relations entre les gouvernements et nos peuples. Ces mêmes décisions auront aussi une importance positive du point de vue de l'intérêt des autres pays et du point de vue du renforcement de la paix universelle.

Le vœu le plus ardent de tous les peuples est de maintenir et de consolider la paix. Le gouvernement soviétique s'engage à se conformer aux décisions tendant à réduire la tension internationale et à s'attacher à la mise en vigueur de ces décisions. Nos travaux futurs nécessiteront de la part de chacun beaucoup de patience et de bonne volonté, mais si nous savons rester fidèles à l'esprit de coopération qui nous a animés à Genève, ce sera la meilleure garantie de la réalisation des buts que nous nous sommes proposés : la paix sera maintenue et les peuples seront libérés de la crainte du lendemain.